MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

Ref.: ..../ code 298102U21S1

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Changement de codification des documents de référence

A T T E N T I O N

Suite à la procédure de modification des codes des documents de référence exécutée le 27/2/96,

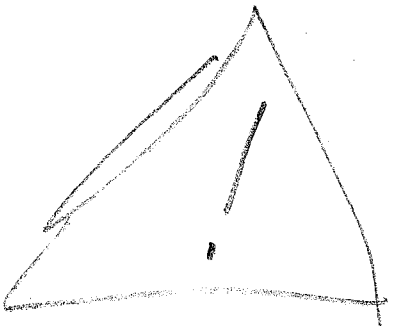
le document de référence qui portait le code :

29 81 02 U 21 S 1

PERSONNALISATION DU LOGICIEL DE D.A.O.

portera désormais le code :

29 81 06 U 21 S 1



COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

09.09.93

MONSIEUR B. BLANPAIN
DIRECTEUR
SECRETARIAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE CATHOLIQUE
RUE GUIMARD, 1
1040 BRUXELLES

Ref.: CASR/ 8225005 / Dossier 780

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Unité de formation : PERSONNALISATION DU LOGICIEL DE DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 298102U21S1
Etablissement : INSTITUT LIBRE LUXEMBOURGEOIS D'ENS. DE PROMOTION SOCIALE
ARTS ET METIERS PIERRARD,112
6760 VIRTON

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de Mme Wilkin (tél:02/238.87.23) ou Mr.Stiennon (tél:02/238.86.43)

21.9.93

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

f80

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

O Communauté française — *X Libre - confessionnel
O Provincial et comunal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : L'INSTITUT LIBRE LUXEMBOURGEOIS D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIAL
adresse complète : Arts et Métiers - Pierrard, 112
6760 VIRTON
n° de matricule : 252-8225005
n° de téléphone : 063/576701 ou 080/216283 FAX:080/215067

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 298102U21S1. (3)

" Personnalisation du logiciel de D.A.O. "

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° I de 1 pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de 1 pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

X (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : ~~inférieur~~ (1) supérieur (1)

O (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de 1 pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de 1 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de 1 pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de 1 pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
" Personnalisation du logiciel Laboratoire de D.A.O.-Laboratoire "	S C.I.	64

2. Part d'autonomie 16

Total des périodes 80

11. Date de la proposition du P.O. : 26 avril 1993

Transmis par le réseau le : .....

Signature du :
~~Chef d'établissement de la C.I. (1)~~
* Représentant du P.O. subventionné (1)

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Avis favorable

Date : 24/08/93 Signature : G. SERVAIS

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

Motivation de la décision

Date : - 3 SEP. 1993 Signature : J. MEUNIER

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes

Annexe 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels ;
3. contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

A l'issue de l'apprentissage, l'élève sera capable

- d'installer le logiciel de D.A.O.
- de créer et d'utiliser une librairie simple;
- de créer des dessins avec attributs (variables) et de les modifier, de les éditer, de les insérer au moyen de menus personnalisés;
- de créer des dessins paramétrables (en 2D) (dessins simples faisant intervenir quelques commandes) dans un langage de programmation.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme élève régulier de cette unité, le candidat doit prouver qu'il est capable de transposer, au départ d'un document sur papier , un dessin en 2D avec recours à l'habillage et utilisation d'une librairie, par l'outil informatique.

L'étudiant sera dispensé de l'épreuve à condition qu'il soit porteur de l'attestation de réussite de l'unité de formation " Base du dessin assisté par ordinateur " du degré supérieur de l'enseignement secondaire.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE DEDOUBLEMENT OU DE REGROUPEMENT

Deux élèves par poste de travail devrait être considéré comme un maximum.

Le dédoublement serait souhaitable à partir de 12 élèves.

PROGRAMME DE (DES) COURS

1. Adaptation de commandes, de menus et création de librairies et de routines.

A l'issue de l'apprentissage, l'élève sera capable :
* d'utiliser un éditeur de textes ;
* de comprendre la structure des menus ;
* de personnaliser les menus utilisateurs : écran, tablette à digitaliser,...
* de modifier des types de lignes ;
* de créer une librairie de dessins ;
* de créer des routines : études des fonctions prédefinies, accès aux entités et dispositifs , utilisation de programmes fournis.

2. Optimalisation des capacités du matériel.

A l'issue de l'apprentissage, l'élève sera capable :
* de caractériser la configuration d'un poste de travail de D.A.O. sur P.C. :
  coprocesseur mathématique, disque dur, carte graphique, imprimante, traceur, tablette à digitaliser, souris, extension de mémoire ;
* d'optimaliser les sorties sur papier.

3. Optimalisation du système d'exploitation.

A l'issue de l'apprentissage, l'élève sera capable :
* d'adapter des fichiers de configuration au D.A.O. tels que CONFIG.SYS et AUTOEXEC.BAT pour le DOS ;
* de gérer le disque dur :
  -création d'une hiérarchie,
  -réservation d'un espace de travail suffisant,
  -réorganisation régulière.

4. Configuration optimale du logiciel.

A l'issue de l'apprentissage, l'élève sera capable de configurer le logiciel D.A.O. en fonction :
* du matériel : ordinateur et périphériques,
* des besoins de l'utilisateur.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Une évaluation continue et formative permettra de contrôler les savoirs, savoir-faire et savoir-être inhérents à l'unité de formation.

L'élève sera capable :

- au départ d'un dessin paramétrable (en 2D) comprenant un minimum de 10 éléments simples (segments de droite, cercle) de réaliser la programmation.
- de créer un menu pour insérer des blocs. Ce fichier menu faisant intervenir des menus d'appels, d'affichages, d'insertion de blocs.

Annexe 6

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Le chargé de cours sera soit :

- un professeur,
  porteur des titres de capacités requis ou jugés suffisants.

- un expert recruté sur base de sa notoriété et de ses compétences dans le domaine du dessin assisté par ordinateur.

reçu le 18/08/93 ¦ pour le 25/08/93 ¦ remis le 25/08/93 ¦ RF 856

ANNEXE AU DOSSIER PEDAGOGIQUE - REGIME I - réf 780 U

Concerne l'établissement :
28.225.005
INSTITUT LIBRE LUXEMBOURGEOIS D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
Arts et Métiers Pierrard, 112 - 6760 - VIRTON

Réseau : Libre Confessionnel

Intitulé de l'U.F. :
PERSONNALISATION DU LOGICIEL DE DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR.

Niveau :
Secondaire Supérieur de TRANSITION

Codification: **29 81 02 U 21 S1**

Inspecteur : 110 --› G. SERVAIS.

<u>Avis de l'inspection :</u>

Dossier pédagogique revu en collaboration avec Mr Bouillot, Mr RENSONNET de l'Institut Saint-Laurent à LIEGE, Mr RENSON des Cours de Promotion Sociale de HESBAYE à HannuT, Mr DEBLIRE de l'I.L.L.E.P.S. de Virton et moi-même.

AVIS FAVORABLE.

G. Servais.
Le 24/08/93

DOSSIERS PEDAGOGIQUES DE REGIME 1 - DOSSIER NO 780 LE 29 JUL 93

OBJET : COPIE INTERNE DE L'ACCUSE DE RECEPTION
----- DOSSIER RECU A L'ADMINISTRATION LE 29/ 7/93 - OUVERTURE AU PLUS TOT LE 5/ 9/93
DATE D'APPLICATION PREVUE LE
ECOLE : 8225005 INSTITUT LIBRE LUXEMBOURGEOIS D'ENS. DE PROMOTION SOCIALE
ARTS ET METIERS PIERRARD,112
6760 VIRTON

NO. DOSSIER	LIBELLE ABREGE PERIODES : TOTAL	BASE	AUTON.	ST.EL	ST.PROF	CLAS.
780 U	PERSONNALISATION DU LOGICIEL DE DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR 80	64	16	0	0	ESST

CODE : 29 81.02 U21.51 ORIENTATION : . . . .: .....

LEA WILKIN
CHEF ADMINISTRATIF

ZONE RESERVEE A L'ADMINISTRATION :
DEPOT DOSSIER A L'INSPECTION : 29.VII 1993 RETOUR DE L'INSPECTION : . . / . . / . .

ZONE RESERVEE A L'INSPECTION :
RECEPTION A L'INSPECTION : . . / . . / . . INSPECTEUR : . . N. Seeuws . .
ENVOI INSPECTEUR : . . / . . / . . RETOUR SOUHAITE : 25 / 8. / 93 EFFECTIF : . . / . . / . . .
RENVOI INSPECTEUR (RETOUR IMMEDIAT) : . . / . . / . .
CONCILIATION : DOSSIER TRANSMIS LE : . . / . . / . . RETOUR LE : . . / . . / . .
RENVOI DU DOSSIER A L'ADMINISTRATION LE : 3 SEP. 1993 / . . / . .

AF
27/8/93